

Zeitschrift:	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band:	65 (1994)
Heft:	2: Nouvel instrument en faveur du marché du travail : la bourse des places d'apprentissage ; Nouveaux matériaux et application industrielle : quelques aspects concrets
Rubrik:	Principaux points du programme d'activité 1994

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Principaux points du programme d'activité 1994

Le programme de cette année repose sur les budgets prévisionnels établis pour trois ans par la Direction en 1992. S'inspirant également des programmes de chaque commission, il comprend les travaux et actions en cours, qui seront poursuivis et devraient trouver leur aboutissement cette année, ainsi que les principales activités qui seront mises en chantier au cours du prochain exercice.

Direction, secrétariat

La Direction s'est donnée cette année un programme relativement chargé, dont les principaux éléments sont les suivants :

1) Animation, représentation et tâches statutaires. Animation générale de l'association, délégation et représentation de celle-ci au sein d'autres organismes, foundations, associations ou institutions. La Direction, qui avait été consultée par la commission Widmer, sera notamment attentive à la mise sur pied, au développement et à l'activité de la future Assemblée interjurassienne, qui sera instituée suite à l'accord du 25 mars dernier.

2) Commissions. La Direction contribuera à la définition du mandat des commissions et donnera les impulsions utiles à leurs activités si cela s'avère nécessaire.

Dans ce chapitre figure également la redynamisation, le redimensionnement et la redéfinition du mandat de la Commission pour la protection de la nature et du patrimoine, ainsi que la mise sur pied de deux nouveaux organismes : la commission «Homme et environnement» et la commission «Prix de l'ADIJ».

3) Dîners-débats. Un ou deux dîner débats à l'intention des responsables des communes seront organisés dans l'année à venir. Le prochain comprendra un exposé de Mme Horber-Papazian, de l'IDHEAP (Institut des hautes études en administration publique) ; il portera sur la formation des personnels communaux.

4) Publications. Le bulletin trimestriel *Les Intérêts de nos régions* sera édité comme prévu quatre fois par an. Le secrétariat veillera également à la réalisation de l'indice conjoncturel de l'industrie jurassienne, à l'entretien et au développement de l'échantillon d'entreprises sur lequel il repose, ainsi qu'à son extension éventuelle à d'autres branches, de même qu'à la publication trimestrielle de *Jura - Baromètre conjoncturel*.

5) Promotion de l'association. Sur la base du nouveau concept de communication approuvé par la Direction cette année, les travaux seront poursuivis par l'édition d'un document promotionnel, qui sera envoyé à des publics ciblés. Combinée avec d'autres actions, cette opération vise à convaincre entre 30 et 60 personnes par année (cela durant 4 ou 5 ans) à devenir membres de notre association.

6) Action à l'intention des membres des commissions. La Direction mettra sur pied une manifestation visant à réunir les membres de toutes les commissions lors d'une journée passée en commun, comme celle du 29 avril dernier.

Commissions

1) Commission pour la protection de la nature et du patrimoine. Cette commission devra être redynamisée et son mandat sera redéfini en liaison avec la création de la nouvelle commission «Homme et environnement». Sous un nouveau nom,

elle pourra poursuivre l'étude de dossiers en cours, concernant notamment l'archéologie industrielle à l'échelle régionale.

2) Commission des transports. Son groupe de travail poursuivra les travaux sur l'offre et la demande en matière de transports publics régionaux. L'objectif est de réussir à mieux connaître les besoins locaux, notamment les motifs de voyage des gens, afin d'établir un certain nombre de propositions du côté de l'offre. L'organisation d'une enquête auprès du public, par exemple, pourrait être envisagée.

La commission plénière, informée en détail de ces travaux, en déterminera la meilleure utilisation possible et en organisera la diffusion, par exemple sous la forme d'un colloque au ton un peu provocateur sur un thème qui pourrait être «les transports régionaux après les CFF».

3) Commission informatique. Beaucoup de choses ayant été mises en chantier lors du dernier exercice, cette commission se retrouve avec un programme particulièrement riche, dont voici les principaux points :

- Cours sur la chaîne de micro-édition, c'est-à-dire sur l'ensemble des aspects liés à la production des documents : contacts avec l'imprimerie, langage des imprimeurs, techniques de reproduction et d'impression, etc.
- Séminaire sur la gestion du temps et de projets, qui apportera aux participants des informations originales et utiles sur les moyens d'assistance et de gestion informatique des agendas, des locaux et de l'ensemble des éléments d'un projet.
- Séminaire sur le multimédia, moyen de communication de plus en plus utilisé et appelé à connaître une extension rapide, mais dont la mise en oeuvre ne va toutefois pas sans poser quelques problèmes. Le séminaire de la commission informatique permettra d'en envisager les perspectives d'application et de développement dans nos régions.

4) Commission économique. Elle poursuivra les dossiers mis en chantier au cours de l'année écoulée, à savoir :

- Publication du dossier sur le commerce

extérieur du Jura, dont la parution est planifiée dans le bulletin de septembre 1994.

- Cours sur l'introduction de la TVA, destiné principalement aux artisans et aux responsables d'entreprises occupant moins de 15 personnes, qui connaissent des problèmes spécifiques, notamment d'un point de vue comptable.

- Face aux nombreuses questions soulevées par l'avenir de l'agriculture et de la sylviculture jurassiennes dans la perspective de l'intégration européenne et mondiale, la commission économique a entrepris la préparation d'un dossier d'information sur ce sujet à l'intention du grand public.

5) Commission pour la formation professionnelle. Elle s'est également donnée un programme ambitieux :

- Organisation (en collaboration avec la CEP) d'une soirée d'information sur les maturités professionnelles technique et commerciale afin de sensibiliser les responsables d'entreprises et les maîtres d'apprentissages aux différents aspects de cette nouvelle filière de formation.

- Cours intitulé «Economie, droit et ressources humaines dans l'entreprise», qui permettra aux personnes occupant certaines responsabilités dans l'entreprise de mieux connaître le fonctionnement de celle-ci, notamment dans les départements qui ne leur sont pas familiers. Ce cours comprendra notamment un module «économie d'entreprise», un module «ressources humaines» et un module «droit». Il pourra éventuellement déboucher sur un cours complémentaire dispensant une formation d'économie et création d'entreprise («entrepreneurship»).

- Cours sur les mécanismes économiques de base, qui aura pour but de faciliter le dialogue au sein de l'entreprise et d'enrichir la discussion entre les responsables d'entreprises et les représentants syndicaux et politiques locaux.

- Enfin, cette commission développera un dossier sur les deuxièmes formations, qui proposera une réflexion en rapport avec les déséquilibres structurels que l'on observe sur le marché du travail en s'intéressant, dans un premier temps à quelques

exemples de réalisations qui ont bien marché, puis en suscitant la réunion autour d'une table de personnes venant de branches économiques saturées (par exemple les employés de commerce) et de représentant de branches qui offrent (ou offriront prochainement) des perspectives d'emplois sans être sûrs de pouvoir les satisfaire (par exemple l'horlogerie).

6) Commission juridique. Cette commission a mis sur pied un premier colloque, intitulé «les communes en tant qu'autorités tutélaires», qui s'adressera en priorité aux responsables communaux.

7) Commission sociale. Elle a également plusieurs ouvrages sur le métier, qui devraient connaître leur achèvement durant la prochaine période :

– En premier lieu, elle examinera la suite à donner éventuellement au dossier sur le racisme.

– Préoccupée par le chômage des jeunes, elle s'est interrogée sur les possibilités éventuelles qui permettraient de favoriser l'adéquation entre l'offre et la demande de travail et de formation chez les jeunes, en particulier sur les moyens de faire mieux connaître les professions dont l'image semble à priori dévalorisée.

– Un domaine d'action également envisagé par la commission sociale concerne les requérants d'asile enfants, qui soulèvent de nombreux problèmes tant d'un point de vue humain qu'au plan législatif.

– Enfin, cette commission se penchera sur la question des homes pour personnes âgées, qui posent aussi de nombreuses difficultés en rapport avec la mise en place d'une véritable politique sociale.

Pour conclure, il faut mentionner brièvement ici les deux commissions en cours de constitution :

8) Commission «Homme et environnement». Cette commission est destinée à constituer un lieu de réflexion, de discussion et éventuellement de conseil où les problèmes seront abordés dès le départ dans une double optique économique et écologique.

9) Commission «Prix de l'ADIJ». Elle aura pour but, d'une part, d'identifier, de préciser et de publier des sujets de recherches afin d'inciter les étudiants et les jeunes chercheurs jurassiens à produire des travaux sur leur région et, ainsi, à faire mieux profiter celle-ci des efforts intellectuels fournis.

Cette commission sera également appelée à s'ériger en jury, afin de récompenser les travaux particulièrement méritants qui auront été produits sur l'un des sujets proposés. Ce prix sera en principe attribué chaque année.

Comme on peut s'en rendre compte, le programme prévu par la Direction est vaste, riche et ambitieux. Nous pensons toutefois pouvoir le réaliser dans de bonnes conditions, grâce aux forces vives qui animent de toute part notre association et qui en font un des organismes les plus dynamiques parmi ceux qui exercent leur activité dans les districts de Courtelary, Moutier et La Neuveville ainsi que dans ceux de la République et Canton du Jura. (ADIJ) □

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents :

André Marchand, Delémont

Jean-Claude Crevoisier, Moutier

Secrétaire général

et rédacteur responsable :

Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57, 2740 Moutier 1, tél. 032 93 41 51, fax 032 93 41 39